

## Journées ABES 2008. Compte-rendu de l'atelier Calames

En 2007, l'atelier « Catalogage des manuscrits et des archives » avait permis la présentation d'un projet, certes bien avancé mais non encore achevé. Depuis, les dernières instances EAD issues de la conversion rétrospective du CGM ont été livrées (février 2008), l'interface de consultation publique a été ouverte (1<sup>er</sup> décembre 2007) et les bibliothèques du 1<sup>er</sup> cercle de déploiement ont eu accès à l'interface de production (15 avril 2008). Dorénavant, Calames (**CA**talogue en **L**igne des **A**rchives et **M**anuscrits de l'**E**nseignement **S**upérieur), entièrement opérationnel, est confronté au défi de la mise en œuvre. C'est pourquoi l'atelier 2008 était construit autour de l'expérience et des projets des établissements participants.

Dans un premier temps, Yann Nicolas, chef de projet pour l'ABES avec Christophe Bonnefond, a rappelé, comme il l'avait fait la veille en séance plénière, que Calames, à la fois outil de consultation et de production, n'est pas fermé sur lui-même mais « communique » par le biais de SRU et (bientôt) SRU-update avec des entités telles que le SUDOC (base des autorités), le CCFr, peut-être demain le CERL..., propose des exports MARC ou EAD et, surtout, a la volonté d'enrichir les notices par des liens à des images (Liber floridus) ou à des textes numérisés, et par des annotations savantes (une expérimentation sera lancée en 2008 avec des chercheurs en histoire de la médecine).

Dans un second temps, l'atelier a été l'occasion pour trois établissements très différents du 1<sup>er</sup> cercle de déploiement, de faire part de leur expérience et de leurs projets et de souligner que Calames, loin d'être seulement un outil commode, était aussi le catalyseur de réflexions et de travaux internes aux établissements pour le traitement et la valorisation de leurs collections de manuscrits.

Nathalie Rollet (Bibliothèque Sainte-Geneviève) a ainsi souligné qu'au-delà des projets à court terme d'enrichissement des notices issues de la rétroconversion (liens aux autorités, saisie de compléments bibliographiques et liens vers la base des reliures de Sainte-Geneviève), s'ajoutent ceux, à plus long terme de chargement des suppléments, de catalogage des nouvelles acquisitions et de liens vers des éditions électroniques. La Bibliothèque Sainte-Geneviève, qui a par ailleurs opté pour une personnalisation de son catalogue des manuscrits (option proposée par l'ABES), a ainsi placé Calames au centre des différents travaux menés sur l'importante collection, aussi ancienne que variée, des manuscrits de cet établissement.

Sophie Lesiewicz (Bibliothèque littéraire Jacques Doucet) a présenté la problématique particulière de collections, jusque là signalées dans le répertoire PALME selon une logique d'« auteur » et non de fonds. De ce fait, l'intégration à Calames a nécessité (et nécessite) un important travail d'exégèse des inventaires pour parvenir à une reconstitution des fonds (avec notamment une distinction entre la collection originelle de Jacques Doucet et certains fonds spécifiques), puis à un reclassement de ceux-ci (actuellement, sur les 39 fonds reconstitués, 10 sont entièrement reclassés). Il reste à mener une troisième phase

d'intervention sur les notices de signalement elle-même, qui nécessite une réflexion sur le périmètre d'intervention et les adaptations à prévoir pour harmoniser ces notices avec les autres notices de Calames.

Dans le même esprit, Bassirou Barry (BDIC) a souligné le travail important que représentait pour un établissement dont les fonds de manuscrits sont essentiellement constitués de fonds d'archives, privées et publiques, en caractères latin ou cyrilliques, la reprise des différentes strates chronologiques de signalement (fichiers manuels, SIGB de la bibliothèque, logiciel de GED FLORA) avant toute saisie dans Calames, et sur la tension existant entre une nécessaire visibilité des fonds et les règles juridiques de communication d'archives contemporaines. La BDIC mène notamment une réflexion sur l'harmonisation à établir entre les formats de sa GED FLORA et Calames et la nécessité d'établir des passerelles informatiques entre ces deux outils de signalement.

La partie débat de l'atelier a permis, au travers des questions posées, de mesurer l'impatience des bibliothèques possédant des manuscrits ou archives à participer au réseau Calames. Cela a permis de rappeler le calendrier de déploiement : au 1<sup>er</sup> cercle (Sorbonne, Muséum, Institut, BSG, BNUS, BIU de Montpellier, Bib. Littéraire J. Doucet, BDIC et Mazarine) qui teste actuellement l'outil de production, devrait s'ajouter, début 2009 (soit après l'acceptation formelle de leur candidature par le conseil d'administration de l'ABES et les nécessaires formations à l'outil), un second cercle d'une dizaine de bibliothèques ; les autres bibliothèques intéressées peuvent, dès à présent, se faire connaître auprès de l'ABES pour les déploiements ultérieurs et, pour celles qui ont d'ores et déjà des fonds signalés dans Calames (46 établissements étaient concernées par la conversion rétrospectives du CGM et la conversion de Palme), demander une personnalisation de leur interface. Il a été également rappelé d'une part qu'en ce qui concerne les formations, l'ABES ne proposerait que des formations à l'outil et non à l'EAD ou, plus généralement à l'archivistique (pour ces formations, d'autres organismes sont légitimes et compétents : ENSSIB, BnF, DAF...), d'autre part que les établissements souhaitant commencer l'encodage en EAD sans attendre d'être intégrés dans Calames devaient être conscient des risques de divergences avec les « bonnes pratiques » en cours de définition dans un groupe de travail et avaient donc tout intérêt à se faire connaître rapidement pour bénéficier d'informations et de conseils et éviter ainsi des problèmes lors de l'intégration à Calames.

Patrick Latour  
Bibliothèque Mazarine